

Transactions hebdomadaires sur actions propres déclarées pour la période du 25 au 29 avril 2022

Paris, le 2 mai 2022

En application du Règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et conformément à l'Article 241-4 du Règlement général de l'AMF, Sopra Steria Group déclare ci-après la transaction réalisée sur ses propres actions le **27 avril 2022**.

Transaction réalisée dans le cadre du plan d'actionnariat salarié « *We Share 2022* » mis en œuvre par Sopra Steria Group annoncé par le communiqué du 24 février 2022 (disponible sur le site web : [We Share 2022](#)) :

Séance du	Type de transaction	Nombre de titres	Prix moyen pondéré en euros	Montant global en euros
27/04/2022	Transfert	+ 5 437	N/A	N/A

Contacts

Relations Investisseurs

Sopra Steria Group
Olivier Psaume
investors@soprasteria.com
+33.1.40.67.68.16

Relations Presse

Image Sept
Caroline Simon
caroline.simon@image7.fr
+33.1.53.70.74.65